

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 8 juillet 2011

N° CP 2011-7-4-1

Service instructeur
Service Insertion et Développement Local

Service consulté

**FONDS D'INTERVENTION
POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES
PROJETS D'ACTIONS MIS EN ŒUVRE PAR QUATRE COLLÈGES**

Résumé : Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires est un dispositif doté de 30 000 € en 2011, destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités. Ce fonds, initié par le Conseil Général de manière volontariste, s'inscrit dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse.

Ainsi, les collèges de Colmar (Molière et Pfeffel), de Saint-Louis (Georges Forlen), et Mulhouse (Jean Macé) présentent chacun un projet, pour un montant total de 8 220 €.

Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement du financement correspondant aux collèges porteurs des projets.

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général, dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires (FIVS), doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en Zone d'Education Prioritaire, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés. Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas, par une Cellule Technique, composée de représentants du Conseil Général et de l'Inspection Académique.

Après étude des dossiers de demandes de financement, présentés par les collèges cités ci-dessus et sur avis favorable de l'Inspection Académique, quatre projets sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ces projets s'élève à 8 220 €.

Collège	Intitulé du projet	Responsables du projet	Partenaires	Financement sollicité en euros
Collège MOLIERE COLMAR	Prévenir les conduites à risques et la violence par des actions de coopération et d'entraide, ainsi que par l'ancrage dans les apprentissages	Professeur Ambition Réussite EPS Secrétaire du Comité Exécutif du Réseau Ambition Réussite Molière	Le personnel de la ferme pédagogique Les moniteurs du centre de canoë kayak	2 000
Collège PFEFFEL COLMAR	Prévenir la violence par une action positive, en favorisant l'échange par le dialogue, les jeux coopératifs	Secrétaire du Comité Exécutif du Réseau Pffeffel	Animateur montagne Observatoire de la nature Ecole des Parents	2 900
COLLEGE Georges FORLEN SAINT-LOUIS	Gestion de conflit par la médiation entre pairs	Conseiller Principal d'Education	Ligue de l'enseignement	2 100
COLLEGE Jean MACE MULHOUSE	Les arts du cirque comme support des apprentissages	Coordonnateur du Comité Exécutif du RRS Jean Macé	Service de prévention spécialisée ABCD Centre de réadaptation	1 220

Compte tenu de l'intérêt de ces quatre projets, il est proposé d'attribuer un crédit global de 8 220 €.

La dépense est à prélever sur le programme H711, imputation 65-51-65737.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser les financements correspondants, aux collèges porteurs des projets :

- 2 000 € au collège MOLIERE de Colmar,
- 2 900 € au collège PFEFFEL de Colmar,
- 2 100 € au collège Georges FORLEN de Saint-Louis,
- 1 220 € au collège Jean MACE de Mulhouse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 08 JUILLET 2011

Fonds d'intervention pour la Prévention des Violences Scolaires
PROGRAMME 2011

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire En €
FVS04323	COLLEGE COLMAR - MOLIERE Prévenir les conduites à risques par des actions de coopération et d'entraide	2 000,00
FVS04324	COLLEGE COLMAR - PFEFFEL Prévenir la violence par une action positive	2 900,00
FVS04326	COLLEGE MULHOUSE - JEAN MACE Les arts du cirque comme support des apprentissages	1 220,00
FVS04325	COLLEGE SAINT-LOUIS - GEORGES FORLEN Gestion du conflit par la médiation	2 100,00
Total		8 220,00